



LA MINE DE FER de SOURDÉAC en GLÉNAC



SITUATION

La mine de fer de Sourdéac est située à 1 km E.-N.-E. du village de Glénac, au nord du hameau des "Clôtures" entre le Haut-Sourdéac et la Pichardais et près du château de Sourdéac d'aujourd'hui. Le château du Haut-Sourdéac a été bâti vers 1750 (voir carte postale ci-contre) et apparaît sur le cadastre napoléonien de 1824.

PROPRIÉTAIRES

La famille de Gouyon de Coipel, originaire de Coipel, manoir situé à Renac habitait depuis quelques années avant la Révolution, le Haut Sourdéac en Glénac et possédait également par héritage d'un oncle, M. Rado de Cournon, la Ville Janvier en Cournon.

Louis de Gouyon (1765-1819), né à la Ville-janvier en Cournon fils de Jean-Baptiste de Gouyon de Coipel et de Marie-Félix Foucher de Careil, se maria à M^{elle} de Blois. Il fut maire de Glénac, il exploita, après 1850, la mine de fer du Haut-Sourdéac.

Le château du Haut-Sourdéac situé au-dessus de la mine, s'effondra accidentellement vers 1900 alors qu'il appartenait à Madame de Tonquédec (Eugénie-Angélique-Marie de Gouyon), épouse de Ferdinand Vincent de Tonquédec, fille de Armand Jean Marie de Gouyon décédé en 1892.

Les Forges de la Basse-Loire et Ferdinand de Tonquédec exploitent à la Chapelle-Sainte-Melaine (35), Augan, le Tertre, les Calonnes, la Teisserais, entre Glénac et Beslé le minerai de fer hydroxydé, tiré du carbonate aux Calonnes et à Augan (en tranchées et en puits).

LA MINE

Extrait de la Carte Géologie du Morbihan, Théodore Lorieux et Eugène de Fourcy, 1848 :

(...) On trouve du bon minerai à la Chouannière, dans la commune de Glénac (4000 mètres Sud. de La Gacilly).

Elle fournit un minerai de fer carbonaté, appelé 'Blandon', gris-blanchâtre en masses réniformes entourées de fer hydroxydé. Cru, le minerai contient 36 à 38% de fer, 15 à 20 % de silice et 3 % d'alumine. Grillé, il passe à 45-50 % de fer. Il se décompose facilement, et transformé sur ses affleurements en oxyde hydraté. Cette richesse, jointe à la nature argileuse de la gangue, lui donne une grande supériorité sur la plupart des autres minerais de Bretagne, qui sont généralement pauvres et réfractaires. Il contient malheureusement une assez grande abondance de pyrites souvent arsenicales qu'il est nécessaire d'éliminer par grillage.

• Cette mine avait plusieurs accès : un premier site auprès des villages "Les Vaux" et "La Porte", appelé "le Tertre", un second situé près du château du Haut-Sourdéac d'où le minerai partait en wagonnets en direction de l'Aff vers "le Passage".

• Une tranchée et des puits d'extraction de minerai de fer seront exploités sur la commune de Glénac avant la guerre de 1914-1918.

• La mine de Sourdéac a possédé un des derniers fourneaux de Bretagne en activité ; il a cessé de fonctionner vers 1911.

• Ce minerai assez riche était destiné aux forges de Lanouée (nord-ouest de Josselin). Un ouvrage indique "acheminé par voie fluviale jusqu'au haut fourneau de Tabago en Saint-Nicolas-de-Redon et au Bellion de Fégréac".

1825. GLÉNAC (Morbihan) — Haut-Sourdéac : La mine, Le Château



1866. Glénac (Morbihan) — Four des Anciennes mines



Four de l'ancienne mine du Haut-Sourdéac. En bas de la carte, la croix Bouvier.
La personne serait Mathurine Piljean née en 1852 (mère de 4 fils, tous prêtres) mariée à Jean-François Boudard (vétérans de la guerre de 1870) ou bien Marie Joseph Stéphanie Boudard, sœur des 4 prêtres, née en 1878.

EXPLOITATION

• *Extrait de la Carte Géologie du Morbihan, Théodore Lorieux et Eugène de Fourcy, 1848 :*

La minière de Glénac a occupé, en **1846**, 9 ouvriers et produit 21 040 quintaux métriques de minerai qui, au prix de 0,20 fr, valait 4 208 fr. Le minerai était livré en partie aux Forges de Lanouée et était transporté par le canal. En 1846, cet établissement métallurgique (Forges de Lanouée) comprenait un haut-fourneau, deux feux d'affinerie et un foyer de chaufferie. Quinze ouvriers y travaillaient. Le quintal mètre de minerai valait 1.10 fr. La fonte produite était expédiée à l'usine de Basse-Indre (Loire-Inférieure) tout comme celle des Forges des Salles.

Les péniches nantaises étaient chargées à l'embarcadère de Glénac sur l'Oust, affluent de la Vilaine. Elles transportaient le minerai grillé aux forges de Lanouée (56120) et aux forges de Vaublanc à Plémet (22210). Elles alimentaient aussi par la Vilaine le haut fourneau de Tabago, à Saint-Nicolas-de-Redon (44460) et du Bellion de Fégréac (44460), ainsi que les forges de Paimpont. Le transport entre les débarcadères et les forges se faisait en charrettes.

Extraits d'Henry Despécher

17 décembre **1876** à Saint-Nicolas-de-Redon : (...) Après la guerre de 1870-1871, une forte hausse se manifesta dans tous les produits sidérurgiques, puis survint la guerre civile en Espagne ; ces deux circonstances permirent aux Maîtres des forges anglais de vendre leur fonte en gueuse à des prix exorbitants.

Ces différentes conditions engagèrent la maison Doré du Mans à former une société

pour construire des hauts fourneaux destinés à la fusion des minerais des environs de Redon, à seule fin de s'affranchir des exigences anglaises. Les deux sociétés, Doré à la Tabago et Marquise au Bellion, ont su démontré des faits intéressants pour l'avenir métallurgique du pays¹ dans lequel elles voulaient fixer leur industrie. Au lieu des minerais siliceux qui avaient été exploités antérieurement, la société Doré découvrait la valeur industrielle des carbonates lithoïdes de Glénac. (...)

Pour obtenir 1 000 kg de fonte, il fallait :

- 2 400 kg de minerais dont 1000 kg de Glénac, 1000 kg des environs du Grand-Fougeray et 400 kg d'Espagne.

- 700 kg de calcaire provenant de Montjean-sur-Loire,

- 1 750 kg de charbon à calciner (1 312 kg de coke). Le minerai de Glénac arrivait à Redon par canal, celui de Fougeray par canal (depuis Port de Roche) ou par train (depuis Messac), le minerai d'Espagne par mer et le calcaire par canal.

Un haut-fourneau produisant 33 tonnes de fonte par jour ou 12 000 tonnes par an, la minière de Glénac devait fournir 12 000 tonnes de minerai par an. Le prix du transport du minerai de Glénac était de 0,60 fr.

Autres extraits

1 - Près du Haut-Sourdéac en la commune de Glénac, M. de Gouyon a extrait, l'année dernière, avec une dizaine d'ouvriers, 600 tonneaux de minerai seulement. La toise de minerai ne pèse que 12 tonnes au lieu de 14 comme dans les communes de Messac et de Fougeray.

Ce minerai est pour M. Carré de Kérisouet à qui il est vendu à raison de 6 fr. par tonne transportée au bord de l'eau au

1- N.d.l.r. : de Redon.



La tranchée de la mine du Haut-Sourdéac; le personnage en blanc serait Guengo de Tonquédec qui en était l'exploitant

port Corbin (distance 1/2 kilomètre). M. de Gouyon paie ses ouvriers 1.50 fr. par jour.

2 - M. Bersihand, notaire à Redon, a employé une dizaine d'ouvriers qui sont payés 1.50 fr. et 1.75 fr. par jour. Ils ont pu extraire 50 toises de minerai en 1872 et on accorde au propriétaire du sol 6 f. par toise de minerai. On continue en 1873 de travailler à Glénac où l'on occupe 20 ou 30 ouvriers. On n'a pas encore fait de transport. Du reste, on fera bien de laisser le minerai de fer et de se débarrasser sous les pluies et gelées d'une grande partie de sa gangue qui est schisteuse.

Dans la même époque étaient exploitées les minières de :

- Bagaron en Pléchâtel pour l'usine de la Vallée et celle du Plessis-Bardoult.
- Moulin de la Place, Nourais et Bois de la Porte en Messac pour l'usine de

Port-Brillet (53).

- Le Lorois en Fougeray pour M. Doré du Mans.
- Neuville en Messac pour M. Despécher à la Tabago à Saint-Nicolas-de-Redon
- Les Landes de Bonne-Fontaine en Saint-Sulpice-des-Landes pour M. Despécher à la Tabago à Saint-Nicolas-de-Redon.
- Moulin de Bréhon en Bains-sur-Oust pour M. Bersihand.

Extrait de "Voyages en France" Haute-Bretagne intérieure, 5^e série, Ardouin Dumazet, 1914, Edition

Berger Levrault.

(...) Aux environs du Fougeray, la minière de Lorois a fourni (en 1906) 12 180 tonnes embarquées à Port de Roche sur la Vilaine pour aller charger des navires dans l'estuaire de la Vilaine à Vieille Roche.

Un dernier bassin est proche de Redon, au Trobert, en Renac ; il n'a fourni que 715 tonnes. Dans la partie du Morbihan qui confine à Redon, la minière du Haut-Sourdéac, commune de Glénac, a donné 2 560 tonnes de fer carbonaté soumis à un grillage sur place. Toutes ces minières² sont en plein développement.

(...). Le prix du minerai atteint sur le carreau 2.50 fr. à 3.00 fr. la tonne. (...) La plupart des minières de la région Chateaubriant-Redon sont exploitées par un Hollandais, M. de Poorter, qui transporte le minerai à Rotterdam, d'où il est dirigé ensuite vers l'Allemagne.

Mine et Batellerie

Extrait de «La batellerie bretonne» de Jacques Guillet, Jean-Pierre Cébron, Emile Guyomard (page 237)

Léon Puzenat avait recueilli en son temps quelques informations sur les mines de Sourdéac, qu'il appelle d'ailleurs mines du Tertre, du nom du village voisin. Il y ajoute des éléments techniques : "La plus importante de ces exploitations était celle du Tertre, qui possédait même un four de grillage. Le minerai oxydulé renfermait à l'état cru , 45 % de fer et 36 à 40% de carbonate, passant après grillage à 45% à 50% de fer, 15-20% de silice et 3% d'alumine. Cette minière a fourni à elle seule presque toute la production du Morbihan pendant de longues années. Jusqu'en 1844 elle alimentait la forge de Vaublanc et celle de la Noë, puis à partir de 1880 celle de Tabago (près de Redon). Son exploitation fut abandonnée puis reprise jusqu'en 1911.

"Il serait dommage de se priver des propos de Ardouin Dumazet, qui, dans «Voyage en France», relate son passage à Vieille Roche sur la basse Vilaine. Il évoque

2-N.d.l.r.: avec celles de la région de Rougé Teillat.

le stationnement des chalands chargés de minerai. Sa description recoupe tout à fait celle de J.B. Lasnier, lequel, né en 1887, pouvait fort bien se trouver là, ce jour de 1909 où un promeneur solitaire, carnet de notes à la main, s'arrête au bord de l'eau pour bavarder avec les mariniers.

Dans une enquête faite par le Maire de La Gacilly de fin octobre 1844 au 30 juin 1845, on peut lire que quarante bateaux ont circulé de Glénac à La Gacilly, chargés de minerai pour les forges de Paimpont (la seconde partie du transport, La Gacilly-Paimpont, de loin la plus longue, se faisant par charrettes).

En 1864, le 20 novembre, nouvelle demande qui émane cette fois de la mairie de Glénac. La délibération du conseil municipal relative au projet de canalisation de la rivière d'Aff mérite d'être citée :

Quatre témoignages ont pu être retrouvés d'extrême justesse ;

D'après Jean-Louis Denoual, marinier, les mines de Sourdéac possédaient deux bateaux, dont "le Bayard". Du minerai arrivait par chaland de Port-de-Roche près de Beslé sur la Vilaine. Il était cuit à Glénac, rembarqué et livré à Redon. Une grue montée sur ponton assurait le transbordement du bateau dans les wagons qui stationnaient le long du bassin à flot.

Un autre marinier, Jean-Baptiste Lasnier, se souvient d'avoir chargé à Sourdéac et livré en Vilaine, en aval de La Roche-Bernard, au niveau de l'actuel barrage d'Arzal. Là, des petits vapeurs étrangers de 7 à 800 tonneaux embarquaient le minerai à destination de l'Angleterre ou des Pays-Bas. J.B. Lasnier avait manifestement bien présent à la mémoire les rassemblements de péniches dans l'attente des cargos, attente souvent profitable, puisqu'il ajoutait

: “Au-delà d’un certain nombre de jours de planche, convenu à l’avance les marinières étaient payés en surestaries³.”

Rencontrés il y a quelques années, Pierre Michel et Mme Morice, tous deux nés en 1896, au bord de l’Aff, à deux pas de l’embarcadère, font de leur côté revivre les dernières images de la mine de Sourdéac : “Les galeries s’enfonçaient loin sous la terre. Des chevaux tiraient les wagonnets jusqu’au fourneau. Après la cuisson, on les rechargeaient en dessous et ils descendaient jusqu’à la rivière avec la pente. Un homme se tenait debout, derrière, la main sur la poignée de frein. Les wagonnets passaient là, entre les deux maisons. Les bateaux s’amarrèrent le long de l’estacade. Les “Decauville” basculaient sur le côté. Il y avait une goulotte métallique et ça tombait directement dans les cales. Quand le wagonnet était vide, on le dégageait sur une voie de garage grâce à une petite plaque tournante. Il y avait cinq ou six wagonnets, qui étaient ensuite remontés un par un avec un cheval. Il y avait aussi du minerai qui venait de Bains-sur-Oust par tombereau, du lieu-dit “La Ferrière”. La mine appartenait à M. Aymard de Tonquedec. Il y avait 30 à 50 ouvriers à ce moment-là”.

Autres témoignages

1884-Demande du Conseil Général du Morbihan auprès du Ministre des travaux publics pour l’amélioration du cours de l’Aff pour faciliter le transport du minerai par voie fluviale

D’après les relevés statistiques prescrits par le décret du 19 novembre 1880, la fréquentation, en 1883, a été, tant à la

3- «Les surestaries sont des indemnités que l’affrèteur doit payer au propriétaire du navire, dans un affrètement au voyage, quand le temps de chargement et/ou déchargement dépasse(nt) le temps de planche prévu dans le contrat de voyage.»Wikipédia.

remonte qu’à la descente, de 393 bateaux jaugeant ensemble 9766 tonneaux, d’où il résulte pour 1883 une diminution et pour 1882, de 216 bateaux et de 5454 tonneaux.

Cette diminution provient :

1° du chômage des forges de Redon qui employaient beaucoup de minerai provenant des gisements de Glénac ;

2° de la cessation de l’exploitation des forêts de sapins du voisinage. www.glenac.com.

1898-Travaux sur le pont du Port-Corbin
Montant des Travaux:

- Construction des maçonneries et des abords du pont de Port-Corbin, sur l’Aff, entre Glénac et Bains 21.500 fr.

- Construction du tablier métallique du dit pont 13.500 fr (1925).

Reconstruction du pont de Prénaval par M. Jouvance. Les épreuves du pont de Prénaval qui vient d’être reconstruit par M. Jouvance entrepreneur à La Gacilly ont eu lieu devant une commission composée de MM. les ingénieurs du service vicinal, M. le Comte de Gouyon conseiller général, M. de la Bourdonnaye président du conseil d’arrondissement, M. le maire de Glénac.

Les épreuves consistaient en une surcharge par poids mort de 600 kilos par mètres carré de tablier et dans le passage du cylindre du canton de La Gacilly chargé de 1800 kilos. Les résultats ont été fort satisfaisants et l’entrepreneur a été félicité par la commission.

Cette construction facilite d’une façon sérieuse la navigation sur l’Aff le tablier du nouveau pont ayant été surélevé de quarante centimètres et mis ainsi au même niveau que le tablier du pont de Port Corbin.

AMÉLIORATION DE L’AFF.

J’ai transmis à M. le Ministre des travaux publics, un extrait de votre délibération, en date du 23 avril 1884, relative aux travaux d’amélioration de la rivière de l’Aff.

Par sa dépêche, en date du 21 juillet dernier, que vous trouverez ci-après, M. le Ministre se référant à sa dépêche du 11 mars dernier, fait connaître que la modicité des ressources dont il dispose ne permet pas de commencer les travaux dont il s’agit en 1884.

Paris, le 21 Juillet 1884.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Vous m’avez fait l’honneur de me transmettre, le 9 juillet courant, une délibération, en date du 23 avril 1884, par laquelle le Conseil général du Morbihan a émis un vœu tendant à obtenir l’ouverture de crédits pour l’exécution des travaux d’amélioration de l’Aff.

Par une dépêche du 11 mars dernier, je vous ai fait connaître que j’approuvais en principe les dispositions proposées par les Ingénieurs pour l’amélioration de cette rivière, mais que la modicité des ressources dont je dispose ne permettait pas de commencer les travaux en 1884, et qu’il serait sursis à la présentation du décret déclaratif d’utilité publique jusqu’à l’époque où il sera possible de doter l’entreprise.

Je ne puis que me référer à ma dépêche du 11 mars dernier, et je vous prie de répondre dans ce sens au Conseil général dans sa prochaine session.

Recevez, Monsieur le Préfet, l’assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre des travaux publics,

Pour le Ministre et par autorisation :

Le conseiller d’État,

Considérant que cette canalisation serait très avantageuse pour le développement de l’agriculture, du commerce et de l’industrie de plusieurs cantons, tant du Morbihan que de l’Ille-et-Vilaine, et d’un intérêt général ;

Considérant que pour la commune de Glénac en particulier cette canalisation serait inappréciable pour l’arrivage en toutes saisons des engrais calcaires, pour l’écoulement de ses denrées de toutes natures, bois, grains, cidres et pommes, que principalement pour les pommes il est très rare que l’Aff dans l’état actuel ait assez d’eau en octobre et novembre pour permettre de les exporter par bateau et qu’il en résulte souvent une perte considérable .

Considérant que l’exploitation du minerai qui emploie par an plus de 50 ouvriers serait portée à plus du double si le minerai pouvait être enlevé par bateau pendant toute l’année ;

Considérant que cette canalisation assainirait les marais, ferait disparaître les fièvres intermittentes qui règnent dans la commune à la fin de l’été et rendrait à l’agriculture des terrains considérables qui pourraient alors facilement devenir de bonnes prairies :

Pour ces motifs, le Conseil à l’unanimité, émet le vœu que la canalisation de la partie inférieure de la rivière soit exécutée dans le plus bref délai possible..

MINIÈRES DE FER DE L'OUEST (Loire-Inférieure et Ile-et-Vilaine)

Bande n° 1 : La Robinais, Soc. Vendéenne; La Renoulais; Le Plessis-Bardoull, inexp. (lande de Bagaron).

Bande n° 3 : Le Rocher, bois de Garenne, Min. de Bretagne; La Mingais; Rougé, de Poortec; Croupé, Nantaise; Teillay-la-Forêt, Rég. d'Écré-Teillay, de Poortec, Nantaise, Vendéenne (plusieurs terrains inexp. propr. Jos. de la Grée, Barré, etc.)

Minières de Maubusson, Chesnaie-Avril,
Champs-Girquand, Chenaievrou.

La Perpendais, Nantaise; Le Chatain, Nantaise; Le Pincalais, de Poortec; Les Marais, inexp.; La Landriais, inexp.; La Hélandais, Nantaise; La Rouxière, La Nonruis, La Hattais, Le Moulin-Louis, La Place, Le Châtelier, Moulin de Cahors, Beuvres, La Ferrière, inexploitées.

Bande n° 4 : Moulin des Sept-Vents, Moulin du Haut-Brulé, L'Entrehaie, La Forgerais, Limèle, Bois-Régnier, L'Étoillerie, La Bournière, Le Nombreuil, Trans. du milieu, Petit-Breil, Les Langles, La Mjûière, La Balaillais, inexploitées (très siliceux); Le Lornais, Lande de Bodignel, Beaumont, Coutetroux, inexploitées.

Bande n° 5 : La Fouvrain, la Sepellière, la Ferrière, Tertre-Oiseau, Trelais, Vaillanderie, Latière, Louvrinai, inexploitées; Loizellière, épuisée; Quiffert, Daviais, Niore, Blandinais, Moulin-Cabin, inexploitées;

La Haute-Noé, de Poortec Nantaise; La Bégaudière, inexploitées; La Belle Étoile, mines de Vendée; Norais, Prévené, Neufville, inexploitées.

Bande n° 6 : Moulin-Frotay, Renardière, Brémaudière, inexploitées.

Bande n° 7 : Le Houx, Le Boisdent, La Herminière, Basse-Loire; La Corbière, inexploitées; Pas Adèle, Guichardais, Grand-Jouan, Basse-Loire.

Bande n° 8 : La Duchetais, Les Placières, Pierres-Rouges, Beaulieu, Villefoucré, Basse-Loire; Briandevin, inexploitées; Trépaulerie, Nantaise; Ville-Ville, Basse-Loire.

Bande 7 à 7 b : Le Tertre, inexploitées; Tertre, Le Maire, La Jabotière, La Monnorais, La Blandinais, Basse-Loire; Le Vivier, Le Teil, inexploitées.

Divers : Lande de Chio, La Solais, Beauregard, Perné, inexploitées.

Bande de gothlandien présumée : Angrie (La Boscerie), Commentay-Fourchambault; Forêt de Dornèche, Chaussée en Lusanger, Forêt pavé, La Robinais, Beslé, La Haillerais, Le Tertre, La Brossais, Renac, Le Trobert, La Ferrière, Le Haut-Sourdéac, La Charrounière, Le Tertre, Les Fougereis, inexploitées.

Divers : Saint-Martin, Saint-Jacut (bois d'Avy), La Noé, Les Nandais, Languedun, La Poullière, Bonneval, Pérons, Sauchais, Camoel, inexploitées.

ILLE-ET-VILAINE

Sté Gle des Mines de Bretagne, à Paris..	Stés Nantaise et Armoricaine réunies..	Teillay	Puits Claray, galeries, travers-banc	Travaux poursuivis en 1915-16. Couché de 2 m. 70 à 3 m. Minéral à 53/6 de fer. Extraction en 1915, 4.000 tonnes.
<i>id.</i>		La Guérinais (Bain).. Les Pierres-Grises...	Tranchées	3 bancs avec minerais à 58 de fer. Abandonné en 1914.
Forges de la Basse-Loire, et de Tonquédec		La Chapelle Saint-Mélaine, Augon, le Tertre, les Calonnes, la Teisserais, entre Glénac et Beslé....	Tranchées	Minéral hydroxydé, tirant au carbonate aux Calonnes et à Augon.
M. de Poortec.....		Montreuil-sur-Ile, St-Aubin-de-Baubigné. La Hattais (Fougeray)	Travaux superficiels. Galerie, descenderie, puits, travers-banc.	Résultats insuffisants. Abandonné en 1913, minéral 55 0/0.
Acieries de Longuev...		La Renoulais (Pléchatel)	Puits; travers-banc, galerie	Abandonné en 1914.

MORBIHAN

Soc. Minière de Qué-nécan, à Avranches.	Banque Gilbert d'Avranches	Goarec, Ste-Brigitte, Silfiac, St-Gelven...	Petits puits, tranchées, travers-banc.	La Société a découvert à Sainte-Brigitte une couche de magnétite de 3 m. 50 et 2 de carbonate de 1 m. 50 à 2 m. 50, et à Goarec une couche de carbonate. Les minerais tiennent plus de 50 de fer. Les recherches ont été suspendues en 1914.
M. Lenglet, à Paris..		Glénac	Puits, tranchées.....	Abandonné depuis 1914.
Fonderies de Bayard.		Nalestroit		Abandonné depuis 1914.
M. Turquel.....		Goarec	Petits puits, tranchées	Abandonné en 1914.
Forges de la Basse-Loire et de Tonquédec		Glénac	Tranchées, puits.....	Les minerais de Glénac ont été exploités en minières jusqu'en 1910. Abandonné en 1914.
Acieries de Firminy..		La Solais, à Bégnane, les Rochelles, la Grée de la Guichardais	2 puits de 20 m., travers-bancs	Gîte faillé. Fouilles plus décevantes faisant suite à celles de Houée (1908), et Michel et Goyard. Abandonné en 1912.

PERSONNALITÉS

LEFÉBURE DE FOURCY

Né le 29 novembre 1812, mort le 30 août 1889, Ancien élève de l'École polytechnique (promotion 1829 ; sorti classé major d'une promotion de 113 élèves) et de l'École des Mines de Paris (sorti en 1834). Inspecteur général de deuxième classe en retraite. On lui doit, outre les Cartes géologiques départementales du Finistère (1844), des Côtes-du-Nord (1844), du Morbihan (1848), en collaboration avec Ch. Lorieux, et du Loiret (1859), toutes publiées avec texte explicatif, le premier Atlas souterrain des carrières de Paris (1841-1859).



LORIEUX Théodore Marie Clair (1800-1866) Polytechnique (promotion 1818).

«Lorieux, entre à l'École polytechnique à l'âge de dix-huit ans. Il choisit à sa sortie le service des mines. Après trois autres années d'études, il débuta dans la carrière comme professeur à l'École des mineurs de Saint-Étienne, où il a laissé, comme partout où il est passé, les meilleurs souvenirs. Il fut ensuite envoyé dans les départements de l'ancienne Bretagne, avec résidence à Nantes. On sait combien les fonctions des ingénieurs des mines sont variées

et souvent délicates. Chargés de la surveillance des mines et des usines au point de vue de la sûreté des hommes et de la conservation des richesses minérales, ils n'ont à intervenir directement dans la conduite des travaux que dans des cas d'urgence exceptionnellement rares. Leur action ordinaire ne peut se fonder que sur la confiance qu'ils savent inspirer. Nul ne posséda jamais à un degré plus élevé que Lorieux les qualités propres à acquérir ce genre d'influence. Il attirait tout d'abord par son accueil bienveillant, sa franchise, son désir manifeste d'être utile. Bientôt après, la rectitude de son esprit ouvert et libéral, ses connaissances solides, l'étude consciencieuse qu'il avait faite des questions sur lesquelles il avait des conseils ou un avis à donner, lui gagnaient l'estime et l'affection des personnes appelées à avoir des relations avec lui.»

Bibliographie

-Publié dans le LIVRE DU CENTENAIRE (Ecole Polytechnique), 1897, Gauthier-Villars et fils, TOME III, page 173 Lefebure de Fourcy (Michel-Eugène) et <http://www.annales.org/archives/x/lefebure.html>

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9odore_Lorieux

-www.livre-rare-book.com

-Réf : 2936 en vente chez : Librairie Souvenance - Lorient, France - 02 97 21 83 50

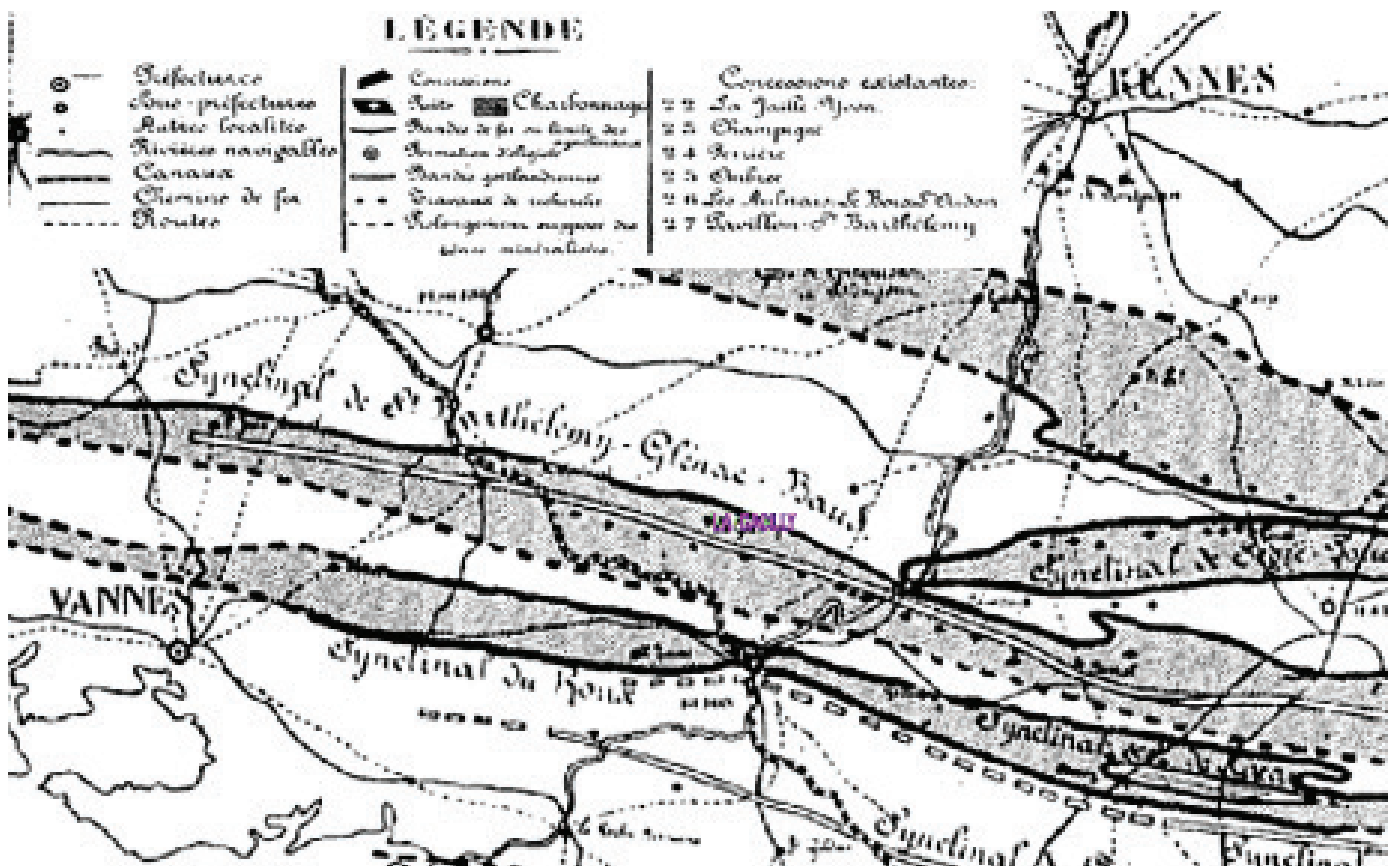
-Carte Géologique Du Morbihan, vote du conseil général du département, session 1835 volume in-8 broché, XVI-158 pages M DCCC XLVIII (1848) Paris Imprimerie Nationale -

-Annuaire des mines et minerais métalliques de France et d'Algérie en 1919,

Pour info, j'ai récupéré, il y a une vingtaine d'année quelques documents manuscrits, de type brouillons de lettres, datés de décembre 1848 à avril 1849, lettres destinées à M. Pierre Dréan de La Nouée. Dans ces courriers, très difficiles à lire, il est fait état de la reprise de l'exploitation du minerai de fer dans les mines de St Jacut (les pins), Béganne et Glénac. Le contenu témoigne de la difficulté d'exploitation : inondations, manque de rigueur du personnel et des voituriers qui assuraient le transport du minerai. Ceci laisse sous-entendre que les mines ont été exploitées antérieurement puis l'exploitation a été arrêtée.

Si vous trouvez de l'info sur les mines de St-Jacut je suis preneur. Très intéressé par ce qui concerne les marais de Redon. Une copie des photos de la bénédiction des chalands sur Glénac m'intéresse également.

Cordialement Yves PHILIPPOT



Synclinal de Saint-Barthélemy-Glénac-Baud (Extrait de la carte des minerais de Fer de l'Anjou et de la Bretagne, éditée de M.M. A Pawlowski et G.Hanra- 1909)



Puits sur le site de l'ancienne mine du Haut-Sourdéac

ACCIDENTS À LA MINE

21 Juillet 1907 (le courrier des campagnes) Joseph Morice, âgé de 51 ans, qui faisait partie de l'équipe de nuit qui devait descendre au fond de la carrière de Sourdéac, longeait un sentier, trop près du bord et perdit l'équilibre ; il tomba d'une hauteur de plusieurs mètres, la tête porta sur un rail, et il se fit une profonde blessure. Malgré les soins qui lui furent donnés par M. le docteur Bourrée de La Gacilly, il rendit le dernier soupir le lendemain, vers six heures, sans avoir repris connaissance. Joseph MORICE 51 ans, décède. Il laisse une veuve et 4 enfants. Le chef d'exploitation est alors Henri Decade.

9 août 1890 (Journal de Ploërmel)

Le 10 juin dernier, aux environs de Glénac, un éboulement a eu lieu dans une carrière : un ouvrier terrassier, Pistiaux, n'ayant pu se garer, a été enseveli sous une assez épaisse couche de terre et est mort le soir même de l'accident.

1886 -Accident à la mine des Taillis (carrière de sable)

Samedi 20 février, 4 ouvriers étaient occupés à tirer du sable dans une carrière profonde de 3 mètres et située à cent mètres environ de la ferme des Taillis, en Glénac, lorsque un éboulement s'est soudain produit ensevelissant complètement l'un d'eux, nommé Rivière. Malgré les secours portés par ses camarades, ce malheureux a été relevé mort.(www.glenac.com)

1929-Accident

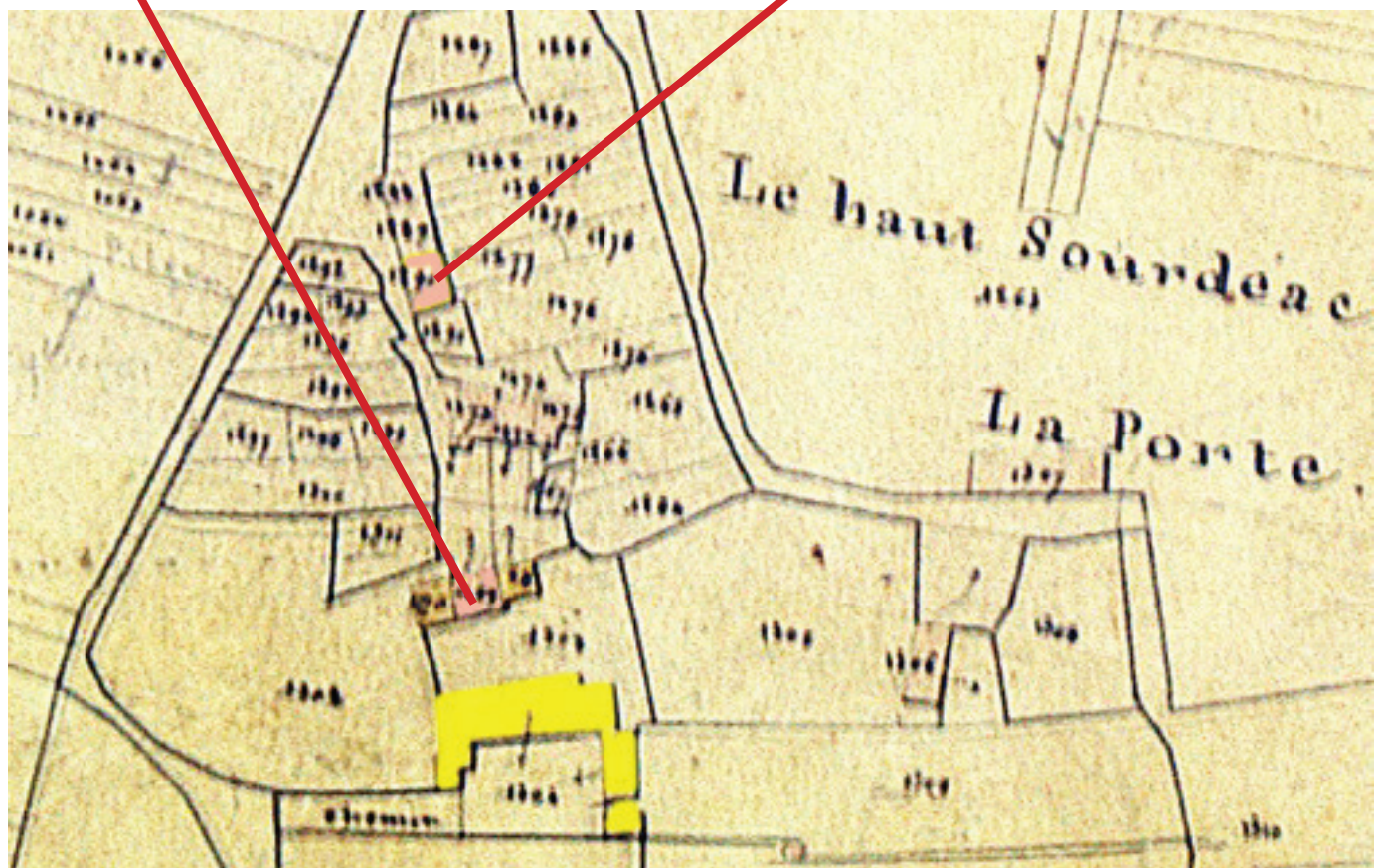
M. Magré était à tirer du sable, lorsqu'un éboulement s'est soudain produit, l'ensevelissant. Heureusement il fut projeté sur la charrette attelée de bœufs, ceux-ci prennent peur et se sauvent, entraînant avec eux le blessé. Le choc fut si violent que les montants de la charrette furent cassés. Aux cris de la victime, des voisins sont venus le secourir, mais suite aux blessures il a fallu l'amputer d'une jambe (www.glenac.com).



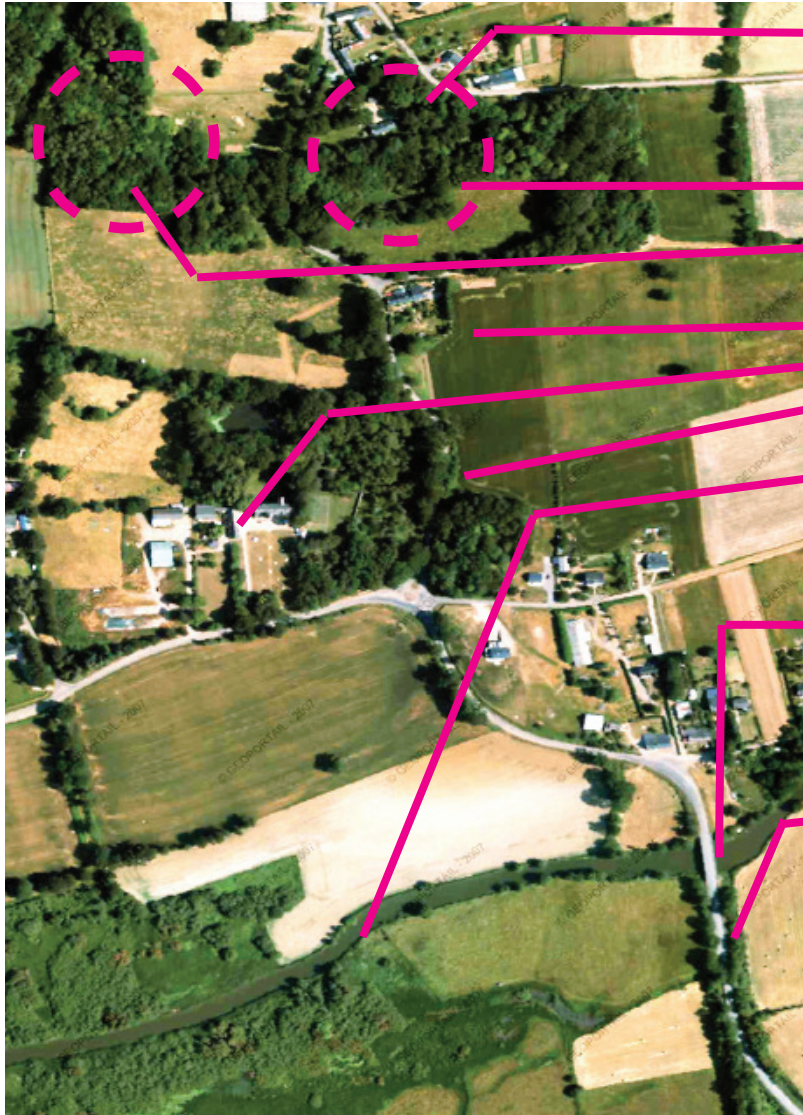
Quelques photos de "mineurs" sans doute avant 1914. Qui étaient ces mineurs, ces travailleurs des mines de fer? Des Glénacois pour la plupart, mais aussi des Bainsois, des gars des Fougerêts, comme le « barbu de Saint Jacob », c'est ainsi qu'on l'appelait. (www.glenac.com)

Cette photo a du être prise devant la maison du père Benoist (n° 1290 sur le cadastre de 1824) En 1824, elle appartenait à Léon Piljean. Cette maison servait de buvette et certains mineurs y venaient pour réchauffer leur gamelle.

N° 1269 sur le cadastre de 1824, la maison appartenait aux Quiban. Les mineurs allaient y acheter du cidre.



Chronologie de 50 ans d'histoire



Emplacement approximatif du château du Haut-Sourdéac, aujourd'hui détruit (le château apparaît sur le cadastre napoléonien de 1824).

Sous la zone pointillée, le site d'extraction de "Sourdéac".

Sous la zone à gauche le site d'extraction du "Tertre".

Le hameau des Clôtures.

Le Château de Sourdéac.

Emplacement approximatif du four à griller le minéral.

La rivière l'Aff, à droite de l'image, remonte à La Gacilly, vers la gauche de l'image coule vers le mortier de Glénac et vers l'Oust (Ile-aux-Pies et Redon).

Le pont du Passage. À cet emplacement le minéral extrait de la mine était, après avoir été grillé, embarqué à bord des péniches

Route allant vers le Port Corbin

VUE AÉRIENNE
(GÉOPORTAIL)

1845 Les très anciennes forges de Paimpont (créées en 1633) figurent parmi les plus importantes de Bretagne. Elles vont s'éteindre peu avant 1870 après avoir connu une grande notoriété. Deux raisons sont à l'origine de cette fermeture : la concurrence des forges modernes qui intègrent les nouveaux procédés Bessemer, Martin et Thomas, mais aussi l'enclavement au cœur d'une région mal desservie et nullement industrialisée.

Les responsables locaux sentent la menace. Le 18 août 1845, le conseil municipal de Guer réclame la canalisation de la rivière d'Aff jusqu'à la forêt de Paimpont pour l'écoulement des bois et des fers. En 1845 également, le maire de La Gacilly, très désireux d'obtenir lui aussi la régularisation du cours de cette rivière, constitue un dossier mettant en évidence l'influence que pourrait avoir l'Aff canalisée sur le commerce local. Dans son enquête on peut lire que, de fin octobre 1844 au 30 juin 1845, quarante bateaux ont circulé de Glénac à La Gacilly, chargés de minéral pour les forges de Paimpont, la seconde partie du transport, La Gacilly-Paimpont, de loin la plus longue, se faisant par charrette.

1860 Quelques travaux

1864 Le 20 novembre, nouvelle demande qui émane cette fois de la mairie de Glénac. La délibération du conseil municipal relative au projet de canalisation de la rivière d’Aff mérite d’être citée :

“Considérant que cette canalisation serait très avantageuse pour le développement de l’agriculture, du commerce et de l’industrie de plusieurs cantons, tant du Morbihan que de l’Ille-et-Vilaine, est d’un intérêt général;

Considérant que pour la commune de Glénac, en particulier, cette canalisation serait inappréciable pour l’arrivage en toutes saisons des engrais calcaires, pour l’écoulement de ses denrées de toutes natures, bois, grains, cidres et pommes, que principalement pour les pommes il est très rare que l’Aff dans l’état actuel ait assez d’eau en octobre et novembre pour permettre de les exporter par bateau et qu’il en résulte souvent une perte considérable ; Considérant que l’exploitation du minerai qui emploie par an plus de 50 ouvriers serait portée à plus du double si le minerai pouvait être enlevé par bateau pendant toute l’année ;

Considérant enfin que cette canalisation assainirait les marais, ferait disparaître les fièvres intermittentes qui règnent dans la commune à la fin de l’été et rendrait à l’agriculture des terrains considérables qui pourraient alors facilement devenir de bonnes prairies ;

Pour ces motifs, le Conseil, à l’unanimité, émet le vœu que la canalisation de la partie inférieure de la rivière d’Aff soit exécutée dans le plus bref délai possible”.

1871 Extraction de 7 920 quintaux métriques de minerai. Une reprise très marquée dans l’exploitation des minières de fer. En 1871, on avait extrait que 7 920 quintaux métriques de minerai.

1872 Vingt-huit ouvriers employés presque continuellement dans les communes de Silfiac, Sainte-Brigitte, Glénac, ont extrait 20 984 quintaux de minerai pour le haut-fourneau des Salles dans les Côtes-du-Nord. (Rapports Conseil Général août 1874)

La seule minière du Morbihan est celle du Haut-Sourdéac (Glénac).

Mr Doré et C^{ie}, fondeurs constructeurs au Mans, ont fait quelques travaux de recherches, mais sans exploitation.

À cette époque-là, il n’y avait pas de four à Sourdéac pour cuire le minerai. Il était expédié en grande partie vers les forges de Paimpont.

1873 M. L’ingénieur des mines a constaté qu’en 1873, il n’y avait aucun ralentissement dans ces travaux, ce qui fait espérer qu’ils pourront prendre plus d’extension.

1875 L’extraction, qui avait été en 1873 de 57 560 quintaux métriques, n’est plus, en 1874, que de 41 000 quintaux métriques. Ces extractions sont faites dans les

communes de Silfiac, Sainte-Brigitte et Glénac ; une partie de ces minerais sort du département. (Rapports Conseil Général 1875 août).

1878 La plupart des minières sont également abandonnées; seule la mine de Glénac est encore en exploitation et occupe en moyenne 20 ouvriers. La production en 1877 paraît avoir été de 7 à 8 000 tonnes de minerai. (Rapports Conseil Général 1878 août).

1879 Minières de fer. Une seule mine de fer est exploitée dans le département du Morbihan, c'est celle de Glénac, dont le propriétaire, M. de Gouyon, s'est engagé en 1872, à fournir 3 000 tonnes de minerai, chaque année, à l'usine de Saint-Nicolas-de-Redon, pendant 24 ans.

1880 L'exploitation de la mine de fer Glénac a été suspendue à la suite de la dissolution de la société Marquise et Tabago. (Rapports Conseil Général 1880 août)

1884 Fréquentation de l'AFF. D'après les relevés statistiques prescrits par le décret du 19 novembre 1880, la fréquentation, en 1883, a été, tant à la remonte qu'à la descente, de **393** bateaux jaugeant ensemble 9 766 tonneaux, d'où il résulte, pour 1883, une diminution, sur 1882, de 216 bateaux et de 5 454 tonneaux. (Rapports Conseil Général 1884 août). Cette diminution provient du chômage des forges de Redon qui employaient beaucoup de minerai provenant des gisements de Glénac.

1886 On trouve une carrière de sable qui s'est formée à l'époque du Pliocène à la fin du tertiaire (entre 5 et 2,5 millions d'années).

Les sables indurés ou «roussards» sont composés essentiellement de grains de quartz. La coloration ocre à rouille habituelle est due aux hydroxydes ferriques. Ils ont été exploités comme minerai de fer et surtout comme pierres de taille. Des blocs rubéfiés sont visibles près des Taillis. (*M.J. Le Garrec, maître de conférences e.r, université de Rennes..*)

On peut rappeler qu'une exploitation de minerai de fer à ciel ouvert dans les schistes de Poligné, fut entreprise et continuée jusqu'au commencement du 19^e siècle, au bout de La chaussée de Mabio vers Glénac, près des Taillis. une petite colline porte le nom de Butte des Forges et un chemin porte celui de « La Vallée des Cendres ».

Le chemin des mines venant de Trobert passait à côté des mines des Taillis continuait en

L'abbé Chérel recteur de La Gacilly en (1920-1932) écrit «on peut signaler en Glénac, près de la frontière de la commune de La Gacilly, au bord méridional du coude que fait l'Aff, se dirigeant vers Lestun à Cournon, une autre exploitation de minerai de fer, sous les rochers de Roussimel et, à la partie occidentale de ce même coude de l'Aff, les ruines d'un étang et d'une construction qui devait être une fonderie importante, si l'on en juge par l'accumulation de scories ferrugineuses dans les champs voisins. ».

Le chemin continuait en passant à côté des mines des Taillis près de La Gacilly où une petite colline porte le nom de Butte des Forges et un chemin nommé « La Vallée des Cendres ». L'abbé Chérel écrit aussi: « On peut rappeler qu'une exploitation de minerai de fer à ciel ouvert dans les schistes de Poligné, fut entreprise et continuée jusqu'au commencement du 19^e siècle, au bout de la Chaussée de Mabio vers Glénac, près des Taillis.

direction de l'Ouest pour peut-être desservir le gisement du champ de la Gourgandaie entre l'ancienne et la nouvelle chapelle Saint-Jugon puis passait au Nord des Fougerêts et au Nord de Saint-Martin-sur-Oust.(Abbé Chérel).

1887 «Les minières de fer de Glénac (canton de La Gacilly), sont encore restées en chômage pendant l'année 1887.» (Rapports Conseil Général 1888 août)

1888 Les minières de Glénac sont encore restées en chômage en 1888

1897 C'est à partir de 1897 environ, semble-t-il, que les mines de fer de Glénac furent exploitées plus longuement.

1904 M. de Tonquédec a repris les recherches en 1904, puis a donné le droit d'exploiter à M. Jos de Poorter, qui a exploité de 1906 à 1908. (Rapports Conseil Général 1910 août).

1905 La seule minière du département est celle du Haut-Sourdéac, commune de Glénac, exploitée à ciel ouvert par M. de Poorter. Le personnel est d'environ 37 ouvriers, et l'extraction a été de 2 500 tonnes. Il n'avait pas été signalé d'accident en 1904.

1908 Il a été extrait, en 1907, 10 000 tonnes de minerai carbonaté qui ont été transformées en 8 000 tonnes de minerai grillé, d'une valeur de 50.000 francs environ. Le personnel a été en moyenne de 30 ouvriers.

1909 M. de Tonquédec s'est borné, en 1909, à remettre en état la galerie et les voies de roulage et à aménager la minière pour pousser l'exploitation vers l'ouest.

M. de Tonquédec vient de reprendre lui-même l'exploitation depuis décembre 1909.

1911 La seule minière qui ait été réellement exploitée est celle de Sourdéac, commune de Glénac, appartenant à M. Aymar de Tonquédec. 30 ouvriers, en moyenne, ont été occupés toute l'année. Il a été extrait, en 1910, 5 500 tonnes de minerai carbonaté. (Rapports Conseil Général 1911 août).

1912 Aucune minière proprement dite n'a été exploitée en 1912. Celle du Haut-Sourdéac, commune de Glénac, est abandonnée depuis juillet 1911. (Rapports Conseil Général 1913 août)

1914 Les minerais de Glénac ont été exploités en minières jusqu'en 1910. Définitivement abandonné en 1914.(Annuaire des mines et minerais métalliques de France et d'Algérie. 1919)

Demande de concessions de mines : Par une pétition en date du 15 mai 1914, régularisée le 15 juin 1914, M. Lenglet Paul, domicilié à Paris, 10, avenue de Messine (8^e-arrondissement), sollicite une concession de mines de fer sur le territoire des communes de Renac, La Chapelle-Saint-Melaine, Sainte-Marie, Sixt, Bains, arrondissement de Redon,

département d'Ille-et-Vilaine, et de Glénac, et Cournon, arrondissement de Vannes, département du Morbihan. Cette concession sera limitée ainsi qu'il suit :

Au nord. — Par une ligne brisée ABC composée :

de la ligne droite A D menée du point A d'intercession du bord occidental du chemin d'intérêt commun n°38 de Malansac à Saint-Séglin, avec une ligne droite F X joignant le point F clocher de Glénac au point X borne tribanale des communes de Glénac, La Gacilly et Les Fougerêts, au point B intersection du bord méridional du chemin vicinal ordinaire n° 1 de la commune de Cournon, allant de à la Coudrais, avec la limite séparative des départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan et de la ligne droite B C du point B ci-dessus défini au point C intersection du bord occidental du chemin vicinal ordinaire n° 7 de la commune de Renac, allant de la Chapelle-Saint-Melaine à Saint-Just, avec une ligne droite Y Z joignant le point Y intersection du bord oriental de la route nationale n° 177 de Redon à Caen et de la limite séparative des communes de Saint-Just et de Renac, au point Z, borne tribanale des communes de Langon, Brain et Renac.

À l'Est. — Par une ligne droite C D menée du point C ci-dessus défini, au point d'intersection du bord oriental du chemin vicinal ordinaire n° 5 de la commune de la Chapelle-Saint-Melaine, allant de la Chapelle-Saint-Melaine à Garrain, avec la ligne E V joignant le point E borne tribanale des communes de Renac, Sainte-Marie et Bains, au point V intersection du bord septentrional du chemin de grande communication n° 56, allant de Renac à Port-de-Roche, avec la limite séparative des communes de Brain et de la Chapelle-Saint-Melaine,

Au Sud. — Par une ligne brisée D E F G composée : de la ligne droite D E menée du point D ci-dessus défini, au point E ci-dessus défini ; de la ligne droite E F menée du point E ci-dessus défini au point F ci-dessus défini et de la ligne droite F G menée du point F ci-dessus défini au point G d'intersection du bord occidental du chemin d'intérêt commun n° 38 de Malansac à Saint-Séglin, avec le bord méridional du chemin d'intérêt commun n° 52 de Saint-Congard au Port Corbin,

À l'Ouest. — Par une ligne droite G A menée du point G ci-dessus défini au point A de départ.

Les dites limites renfermant une étendue superficielle de 39 kilomètres carrés, 30 hectares (3 930 hectares)

Le demandeur sollicite éventuellement l'autorisation de réunir la concession qui lui serait accordée en raison de la présente pétition avec celle qui lui serait accordée dans le département de Maine-et-Loire en raison d'une pétition présentée le 9 novembre 1908.

Le pétitionnaire offre aux propriétaires des terrains compris dans la concession demandée une indemnité, une fois payée, de trois francs par hectare.

À la demande est annexé un plan en simple expédition sur une échelle de 10 millimètres pour 100 mètres de la concession demandée. La pétition et trois exemplaires du plan sont également adressés à M. Le Préfet du département d'Ille-et-Vilaine.

Le Préfet du département du Morbihan, Vu la loi du 21 avril 1810, modifiée par la loi du 27 juillet 1880 et la loi du 25 juillet 1907,

ARRÊTE : Le présent avis sera affiché pendant deux mois du lundi 6 juillet 1914 au dimanche 6 septembre 1914 inclus, à Glénac, Cournon et Vannes.

Il sera, pendant la durée de l'enquête légale, inséré deux fois, à un mois d'intervalle, dans les journaux de département.

Il sera, en outre, adressé au Préfet de la Seine qui est prié de le faire afficher pendant le même délai, à Paris (8^e arrond.), où est situé le domicile du pétitionnaire.

Il sera publié dans les communes ci-dessus désignées, devant la porte de la maison commune et des églises, à la diligence des Maires, à l'issue de l'office, un jour de dimanche, au moins une fois par mois, pendant la durée des affiches.

La pétition et les plans sont déposés à la Préfecture où le public pourra en prendre connaissance pendant la durée de l'enquête, en vue des oppositions et des demandes en concurrence auxquelles la demande actuelle pourrait donner lieu.

A Vannes, le 17 juin 1914,

(Le progrès du Morbihan août 1914)

1989 La mine appartient à Mr de Cacqueray.

Elle est devenue dès 1989 une réserve de chauves-souris. Elle abrite 19 espèces, toutes classées en liste rouge des espèces menacées, environ 400 individus : grand et petit rinolophe, oreillard, grand murin, pipistrelle, vespertilion, barbastelle, sérotine.



Entrées de la mine